Image not found or type unknown

remplacer un chauffage collectif par un chauffage individuel

Par **Fanfoise**, le **26/09/2019** à **16:34**

Bonjour,

Nous sommes une petite copropriété (3 propriétaires)

Nous envisageons de remplacer le chauffage collectif au fuel par un chauffage individuel que chaque proprietaires prendrai en charge individuellement selon son choix. Cela n'nécessite il l'unanimité lors de l'assemblée et faut il modifier le règlement de copropriété puisque cela ne change rien aux répartitions de charges? merci de votre aide, cordialement

Par **youris**, le **26/09/2019** à **17:57**

bonjour,

si votre installation est vétuste, la mise en place de chauffage individuel peut être considérée comme une amélioration, le vote peut se faire alors à la majorité de l'article 25, sinon il faut la majorité.

si votre RC ne mentionne pas le type de chauffage, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le modifier.

que dit votre syndic ?

salutations

Par **Fanfoise**, le **26/09/2019** à **18:17**

Merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés